

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 4 mai 2020**, à la salle des loisirs à huis clos, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SEANCE REGULIERE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par audioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

R-091-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU par les membres du conseil présents d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par audioconférence.

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 6 avril 2020
- 4 Adoption des comptes à payer
- 5 Administration
 - 5.1 Mises à pied temporaires et fermetures de l'accès au public pour le bureau municipal pendant la COVID-19
- 6 Loisirs
 - 6.1 Demande de budget pour une jeune en besoin particulier
 - 6.2 Demande d'utilisation des installations des loisirs uniquement pour le camp de jour pour l'été 2020
 - 6.3 Jardins communautaires 2020
- 7 Travaux Publics
 - 7.1 Entretien de la pelouse pour la saison 2020-2021-2022
 - 7.2 Asphalte mécanisé et manuel
- 8 Eau – aqueduc – égouts
 - 8.1 Achat d'une pompe Pulsatron (initiale)
 - 8.2 Achat de pièces pour le système d'injection de chlore
- 9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 9.1 Dépôt du rapport mensuel des incendies pour avril 2020
- 10 Urbanisme
- 11 Dossiers et projets en cours
 - 11.1 Avis de motion est donné et dépôt du projet de règlement d'emprunt 269-2020 pour les travaux de mise à niveau des installations d'aqueduc et d'égouts chemin Saint-François Ouest dans le cadre du programme Fimeau
- 12 Correspondance
- 13 Varia
- 14 Période de questions (suspendue, séance à huis clos)
- 15 Levée de la séance régulière

R-092-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE REGULIERE TENUE LE LUNDI, 6 AVRIL 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-093-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 6 avril 2020 sans modification.

4 ADOPTION DES COMPTES A PAYER

REVENUS AVRIL 2020

| | |
|---|-----------------|
| Journal l'Écho (remb. frais de poste) | 431,53 |
| Permis | 80,00 |
| Loyers | 4325,00 |
| Local jeunes | 5,65 |
| Remplacement bac vert (Concassés du Cap) | 95,00 |
| Dénonciation tonnage JRMorin | 590,00 |
| Vente sable et sel | 120,00 |
| CISSS, remboursement épipen premiers répondants | 630,00 |
| Recyclage d'Amours inc., remb. récupération fer (2018-2019) | 3207,11 |
| TOTAL : | 9 484,29 |

COMPTES A PAYER MAI 2020

| | |
|--|----------|
| Boucherie Richard Morin, 10 bons d'achat de 50\$ (Don) | 500,00 |
| Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2020 | 11017,78 |
| Revenu Canada, remise d'avril 2020 | 4136,71 |
| CARRA, remise d'avril 2020 | 417,73 |
| Hydro-Québec, | |
| Usine d'eau potable | 3180,72 |
| Caserne incendie..... | 290,18 |
| Garage..... | 761,60 |
| Poste Ass. Morigeau | 115,03 |
| Parc Olivier Tremblay | 42,60 |
| Compteur d'eau St-Pierre | 19,78 |
| Poste surpresseur St-Pierre | 267,84 |
| Enseigne 4-chemins..... | 11,36 |
| Maison Paroisse..... | 1532,46 |
| Poste Ass. village..... | 1267,23 |
| Éclairage public | 833,47 |
| 2, 5e rue Est | 30,49 |
| Centre des Loisirs | 888,02 |
| Climatisation Loisirs | 17,66 |
| Pavillon Bédard | 54,47 |
| Pavillon Bédard log. 530 | 170,25 |
| | 9483,16 |
| Bell Mobilité, Iphones Loisirs et Garage | 213,15 |
| Vidéotron, | |
| Bureau municipal..... | 280,07 |
| Garage..... | 98,14 |
| Usine de filtration | 100,63 |
| Surpresseur St-Pierre | 32,66 |
| Loisirs | 145,22 |
| Bibliothèque | 78,53 |
| | 735,25 |
| Visa, | |
| Google | 46,32 |
| Purolator | 125,711 |
| Apple music..... | 17,23 |
| | 189,26 |
| La Fabrique, loyer mai 2020 Bibliothèque du Rocher | 350,00 |

| | |
|--|----------|
| Sylvain Lemieux, remb. cellulaire avril 2020 | 25,00 |
| Félix Paré, remb. cellulaire avril 2020 | 25,00 |
| Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire avril 2020 | 25,00 |
| MonBuro, Papeterie 168,80 Contrat service photocopieur..... | |
| Municipalité Berthier-sur-Mer, produits antimicrobiens | 954,48 |
| Stéphanie Frégeau, remb. factures concours Pâques 2020 | 92,74 |
| MRC de Montmagny, Collecte sélective tonnage mars 2020 657,76 Comptes taxes vierges + enveloppes 365,00 Licence antivirus 23,50 | 1046,26 |
| Raymond Chabot Grant Thornton, Hon. prof. facture finale états financiers 2019 5834,99 Audit préliminaire TECQ 2014-2018..... 1149,75 | 6984,74 |
| Marie-Eve Damphousse, solde dû collecte canettes Foire 2019 | 200,00 |
| L'Écho St-François, publication mars-avril 2020 | 2001,00 |
| Imago, formation site internet municipalité | 459,90 |
| Éthier Avocats, hon. prof. 25% récupération supp. TPS-TVQ | 298,33 |
| Tetra Tech QI, honoraires professionnels Projet infrastructures ch. St-François Ouest 513,94 Programme FIMEAU et TECQ 901,44 Projet Montée Morigeau et ch. St-François Ouest 2989,33 | 4404,71 |
| Régie Gestion Mauricie, enfouissement mars 2020 | 3687,93 |
| Ville de Montmagny, quote-part cour municipale | 935,33 |
| Aquatech, opération usine + assainissement des eaux | 9772,87 |
| Monyvill, 2 hrs déneigement trottoirs à 84\$ | 193,16 |
| Propane GRG, 912,7 litres à 0,349 propane Caserne incendie | 406,10 |
| Praxair, 3179 m ³ à 0,3268 oxygène usine filtration + réservoir | 1641,87 |
| Les Concassés du Cap., collecte déchets avril 2020 | 4500,22 |
| S-Eau-S Fuites inc., détection et localisation fuite bris aqueduc | 600,75 |
| Service de Réparation JP, Location bélier 93 hrs à 55\$ 5880,97 Matériel équipements 157,52 | 6038,49 |
| Canadian Tire, pièce usine filtration | 17,24 |
| Philiias Blais & Fils, 2 voyages criblure de pierre à 300\$ | 689,85 |
| Transbelimont, cotisation annuelle transport adapté | 8706,00 |
| Les Entreprises Gilbert Cloutier, 5 hrs pelle à 155\$ + pierre + transport bris aqueduc 1479,76 | 1479,76 |
| Ferme Magi 2000, déneigement patinoire | 1195,74 |
| Emco, Grilles de rue 1453,80 Asphalte froide 1089,00 | 2872,72 |
| St-François Pharma, eau déminéralisée (usine filtration) | 16,36 |
| Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2020 | 80,00 |
| Lepointvente.com, impression (facture due Foire 2019) | 49,33 |
| URLS, journée d'échange gestionnaire Camp de jour 2020 | 15,00 |
| Aréo-Feu, nettoyeur antiseptic | 32,77 |
| Boulons & Ecrous am, boulons | 330,04 |
| Boulon-Hydraulique CMT, dévidoir rétractable électrique | 183,92 |
| Service d'Équipement GD, pièces équipements | 165,22 |
| Philippe Gosselin & Ass. 1672,1 litres à 0,502 huile chauffage M. Paroisse 954,65 1161,4 litres à 0,502 huile chauffage Loisirs 673,69 613,3 litres à 0,473 huile chauffage Garage 312,21 | 1940,55 |
| ULTIMA, renouvellement assurances 2020-2021 + crédit | 70263,00 |
| Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires | 286,20 |

| | |
|--|------------------|
| Pagenet, téléavertisseurs | 57,20 |
| Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie | 115,72 |
| AGAT Laboratoires, analyses eau potable et usée | 511,84 |
| MS2Contrôle, réparation pompe doseuse usine filtration | 375,73 |
| Garage Claude Albert, conteneurs Garage | 857,48 |
| InfoPage, IPA service incendie | 102,33 |
| Brandt, pièce rétrocaveuse | 108,33 |
| Multi-Services Mty L'Islet, clés | 33,92 |
| Unibéton, 21,39 tm sable naturel à 5,60 bris aqueduc | 137,71 |
| Conval Québec, pièces usine de filtration | 1966,07 |
| Dépanneur Servi-Express, essence et divers | 140,71 |
| Pièces d'Auto GGM, pièces équipements | 606,26 |
| REM, réparation petite pompe usine filtration | 155,48 |
| AVANTIS, matériel divers | |
| Bureau municipal..... | 491,80 |
| Maison Paroisse..... | 650,62 |
| Garage..... | 702,27 |
| Usine filtration..... | 82,58 |
| | 1927,27 |
| Macpek, pièces équipements | |
| Camion Ford..... | 247,72 |
| Freightliner..... | 761,08 |
| Balai de rue..... | 861,00 |
| Dodge Ram..... | 121,42 |
| | 1991,22 |
| Supérieur Propane, location cylindre | 4,60 |
| Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur) | 40,15 |
| TOTAL : | 168792,64 |

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

R-094-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

5 ADMINISTRATION

5.1 MISES À PIED TEMPORAIRES ET FERMETURES PENDANT LA COVID-19

Depuis le début de la crise sanitaire, la direction municipale a été impliquée et interpellée quotidiennement dans la gestion de cette crise en assistant par audioconférence, vidéoconférence, courriel, téléphone, aux différents comités de sécurité civile et santé publique. La municipalité a suivi et mis en application les directives des gouvernements. Deux employés municipaux ont été mis à pied temporairement, entre deux saisons. La municipalité a procédé à la fermeture de ses immobilisations de loisirs et a fermé l'accès à la Maison de la Paroisse, sauf à ses employés faisant partie des services essentiels.

Après analyse et discussion;

R-095-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'entériner les décisions prises par le directeur, le maire et le conseil municipal pendant la crise sanitaire, soient de mettre à pied des employés municipaux saisonniers et réguliers et en interdisant l'accès au public au bureau municipal et aux immeubles des loisirs et autres mesures dictées par l'état.

6 LOISIRS

6.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR UNE JEUNE EN BESOIN PARTICULIER

Depuis quelques années déjà, la municipalité aide une jeune personne qui nécessite un besoin particulier pour participer au camp de jour estival. Cette jeune est âgée maintenant de 16 ans et c'est sa dernière année admissible au camp de jour. Pour une dernière année, une demande d'aide au montant maximum de 1600\$ est demandée.

Après analyse et discussion;

R-096-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder pour une dernière année une aide financière d'un maximum de 1600\$ pour une jeune en besoin particulier afin de lui permettre d'assister au camp de jour 2020 à Montmagny.

6.2 DEMANDE POUR LE CAMP DE JOUR

La technicienne en loisirs a soumis une demande afin de monopoliser les installations des loisirs pour la période estivale afin de pouvoir offrir les services de camp de jour en cette période de crise sanitaire advenant le cas où il serait permis d'offrir ce service.

Après analyse et discussion;

R-097-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de la technicienne en loisirs et de réserver les installations sportives et de loisirs pour la tenue du camp d'été et ce durant toute la période estivale.

6.3 JARDINS COMMUNAUTAIRES

À titre informatif, la municipalité permettra l'accès aux jardins communautaires pour la saison 2020. Cependant, l'accès sera limité et les utilisateurs devront suivre

scrupuleusement les consignes dictées par La direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Des informations et un guide seront fournis aux utilisateurs.

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 ENTRETIEN DE LA PELOUSE POUR LA SAISON 2020- 2021- 2022

Une demande de soumission a été adressée à trois soumissionnaires pour une période de 3 ans.

Le seul soumissionnaire ayant répondu positivement est :

Services et entretien paysager Daniel Ross pour les années :

| | |
|------|--------------------|
| 2020 | 6500\$ avant taxes |
| 2021 | 6500\$ avant taxes |
| 2022 | 6500\$ avant taxes |

Total sur trois ans ----- 19500\$ avant taxes

Après analyse et discussion;

R-098-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services du seul soumissionnaire l'entreprise Services et entretien paysager Daniel Ross pour une durée de trois ans au montant de 6500\$ annuellement pour un total sur 3 ans de 19500\$.

7.2 ASPHALTE MÉCANISÉE ET MANUELLE

À titre informatif, la municipalité entrevoit des besoins en asphaltage manuel et mécanisé pour l'année 2020. Le conseil propose d'aller en soumission afin de minimiser les coûts pour l'asphaltage.

8 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

8.1 ACHAT D'UNE POMPE PULSATRON POUR L'USINE D'EAU POTABLE

Une demande de soumission a été faite

Les soumissionnaires approchés sont:

| | | |
|------------|------------|--------------|
| Conval | 2195.95 \$ | avant taxes. |
| Chloratech | 2761.08\$ | avant taxes |

Après analyse et discussion;

R-099-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Conval, le plus bas soumissionnaire et de procéder à l'achat au montant de 2192.95\$ avant taxes.

8.2 ACHAT DE PIÈCES POUR SYSTÈME INJECTION DE CHLORE

Une demande de soumission a été faite.
Les soumissionnaires approchés sont:

| | | |
|-----------------|-----------|-------------|
| Atlantis pompes | 2253.31\$ | taxes incl. |
| Matheson | 6267.00\$ | taxes incl. |

Après analyse et discussion;

R-100-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais
APPUYÉ par : Yves Laflamme
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Atlantis pompes, le plus bas soumissionnaire et de procéder à l'achat pour un montant de 2253.31\$ taxes incluses.

9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVIL

9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DES INCENDIES POUR AVRIL 2020

À titre informatif, il y a dépôt du rapport du service des incendies pour le mois d'avril 2020.

10 URBANISME

Aucun point

11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

11.1 AVIS DE MOTION EST DONNÉ ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 269-2020 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET UN EMPRUNT DE 3 005 000\$, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME FIMEAU

Projet de règlement d'emprunt numéro 269-2020 décrétant des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts et un emprunt de 3 005 000\$, Chemin Saint-François Ouest dans le cadre du programme Fimeau

ATTENDU que Saint-François de la Rivière-du-Sud désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes **ou** au deuxième alinéa à l'article 1063 du Code municipal du Québec;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le _____2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts pour une dépense au montant de 3 005 000\$.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 3 005 000\$ sur une période n'excédant pas 30 ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

R-101-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU qu'avis de motion est donné et que sera adopté à une séance subséquente le projet de règlement d'emprunt numéro 269-2020 décrétant un emprunt au montant de 3 005 000\$ pour les travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, chemin Saint-François Ouest, dans le cadre du programme Fimeau.

De déposer le projet de règlement numéro 269-2020 intitulé travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égouts, chemin Saint-François Ouest, dans le cadre du programme Fimeau

12 CORRESPONDANCE

Aucun point.

13 VARIA

Aucun point.

14 PERIODE DE QUESTIONS

Suspendue, séance à huis clos)

15 LEVÉE DE LA SEANCE REGULIERE A HUIS CLOS

L'ordre du jour étant épuisé,

R-102-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h27.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.